Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-4882-6	**Numéro de la version :**	17.00
Date de parution :	2026/09/25	**Remplace la version datée de :**	2025/09/05

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Pellicule liante thermique 583 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

LA-M100-3627-9	44-0004-1780-6	44-0011-1555-7	44-0011-1557-3	44-0011-1558-1
44-0011-1559-9	44-0011-1560-7	44-0011-1561-5	44-0011-1562-3	44-0011-1565-6
44-0011-1566-4	44-0011-1567-2	44-0011-1568-0	44-0011-1573-0	44-0011-1582-1
44-0012-0337-9	70-0000-0535-8	70-0025-1111-4	70-0025-1113-0	70-0025-1124-7
70-0025-1133-8	70-0025-1135-3	70-0025-1156-9	70-0060-0418-1	70-0060-0721-8
70-0060-2627-5	70-0060-4361-9	70-0060-4362-7	70-0060-4363-5	70-0062-6963-6
70-0062-6964-4	70-0062-6966-9	70-0160-0205-0	70-0715-4594-4	80-0014-2685-9
80-0014-2743-6	80-0014-4538-8	AT-0106-3826-3	DT-0001-0234-3	DT-0001-0406-7
DT-0001-1206-0	DT-0001-1389-4	DT-0001-1476-9	GT-3000-6252-5	JT-1400-0686-0
RT-0009-3607-5	UU-0130-6857-0	XT-0016-2469-8		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Liaison

Utilisation spécifique

Pellicule liante

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des solutions des matériaux électroniques
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Corrosion |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Immédiatement appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	40 - 50	Copolymère d'acrylonitrile et de 1,3-butadiène
formaldéhyde polymérisé avec le p-tert-butylphénol	25085-50-1	20 - 25	Formaldéhyde polymérisé avec le p-tert-butylphénol

Esters glyceriques de colophane	8050-31-5	1 - 15	Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le glycérol
agent poisseux	Secret Fabrication	1 - 15	Ne s'applique pas
Oxyde de zinc	1314-13-2	1 - 5	Oxyde de zinc (ZnO)
acide salicylique	69-72-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Acide benzoïque hydroxy-2
bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	< 3	Pas de données disponibles
Rosinate de potassium	61790-50-9	< 1	Acides résiniques et acides colophaniques, sels de potassium
tert-butyl-4 phénol	98-54-4	0.1 - 1.0 Secret Fabrication *	4-tert-Butylphénol
additif	Secret Fabrication	<= 1	Ne s'applique pas
doublure	Aucun	0	Ne s'applique pas

agent poisseux est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
additif est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Hydrocarbons	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution
Oxydes de zinc	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2 mg/m3;STEL (respirable fraction): 10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc Butyle, polymère stratifié

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Pellicule
couleur	Incolore
Odeur	Phénolique légère
Valeur de seuil d'odeur	*Ne s'applique pas*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	>=93,3 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	*Pas de données disponibles*
Densité relative	1,06 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Ne s'applique pas*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Ne s'applique pas*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	*Ne s'applique pas*
Pourcentage de matières volatiles	*Ne s'applique pas*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Ne s'applique pas*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :
Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation.
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Dermale	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
formaldéhyde polymérisé avec le p-tert-butylphénol	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
formaldéhyde polymérisé avec le p-tert-butylphénol	Ingestion	Rat	LD50 5 660 mg/kg
agent poisseux	Ingestion	Mouris	LD50 > 2 000 mg/kg
Esters glyceriques de colophane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation-	Rat	LC50 > 5,7 mg/l

	poussières / brouillard (4 heures)		
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
acide salicylique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
acide salicylique	Ingestion	Rat	LD50 891 mg/kg
bis(p-tert-octylphényl)amine	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
bis(p-tert-octylphényl)amine	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,5 mg/l
bis(p-tert-octylphényl)amine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Rosinate de potassium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Rosinate de potassium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
tert-butyl-4 phénol	Dermale	Lapin	LD50 2 318 mg/kg
tert-butyl-4 phénol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,6 mg/l
tert-butyl-4 phénol	Ingestion	Rat	LD50 4 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Esters glyceriques de colophane	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde de zinc	Hommet et animal	Aucune irritation significative
acide salicylique	Lapin	Aucune irritation significative
bis(p-tert-octylphényl)amine	Lapin	Aucune irritation significative
Rosinate de potassium	Lapin	Aucune irritation significative
tert-butyl-4 phénol	Lapin	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Esters glyceriques de colophane	Lapin	irritant légère
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère
acide salicylique	Lapin	Corrosif
bis(p-tert-octylphényl)amine	Lapin	Aucune irritation significative
Rosinate de potassium	Lapin	Irritant modéré
tert-butyl-4 phénol	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
formaldéhyde polymérisé avec le p-tert-butylphénol	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Esters glyceriques de colophane	Cochon d'Inde	Non classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
acide salicylique	Mouris	Non classifié
bis(p-tert-octylphényl)amine	Mouris	Non classifié
Rosinate de potassium	Mouris	Non classifié
tert-butyl-4 phénol	Hommet et animal	Non classifié

Photosensibilisation

Nom	Espèces	Valeur
acide salicylique	Mouris	N'est pas sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Esters glyceriques de colophane	In Vitro	N'est pas mutagène
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
acide salicylique	In Vitro	N'est pas mutagène
acide salicylique	In vivo	N'est pas mutagène
bis(p-tert-octylphényl)amine	In Vitro	N'est pas mutagène
tert-butyl-4 phénol	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
tert-butyl-4 phénol	Ingestion	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation
acide salicylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/jour	pendant l'organogenès e
bis(p-tert-octylphényl)amine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
tert-butyl-4 phénol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	2 génération
tert-butyl-4 phénol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 70 mg/kg/jour	2 génération
tert-butyl-4 phénol	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Rosinate de potassium	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
tert-butyl-4 phénol	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Rat	LOAEL 5,6 mg/l	4 heures

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	moelle osseuse	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Esters glyceriques de colophane	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	90 jours

					observé 5 000 mg/kg/jour	
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	6 mois
Oxyde de zinc	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	6 mois
Oxyde de zinc	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	6 mois
acide salicylique	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	3 jours
bis(p-tert-octylphényl)amine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
bis(p-tert-octylphényl)amine	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
bis(p-tert-octylphényl)amine	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
bis(p-tert-octylphényl)amine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
tert-butyl-4 phénol	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	2 génération
tert-butyl-4 phénol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	2 génération
tert-butyl-4 phénol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	2 génération
tert-butyl-4 phénol	Ingestion	sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg	6 semaines

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-4882-6	**Numéro de la version :**	17.00
Date de parution :	2026/09/25	**Remplace la version datée de :**	2025/09/05

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit

3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca